

# Les risques économiques pèsent-ils sur les forêts ?

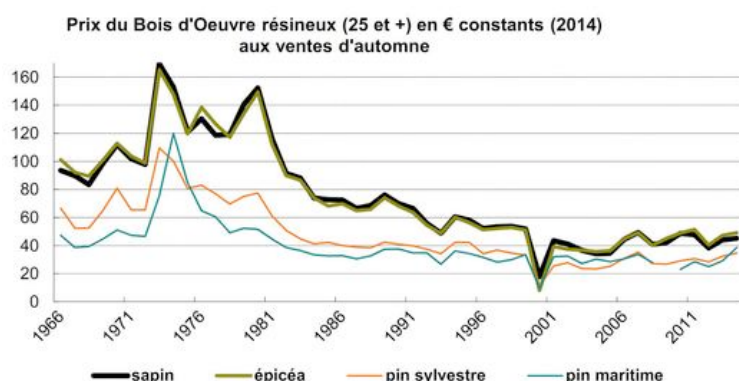
« La forêt précède les peuples; le désert les suit »<sup>1</sup>. Cet impact des activités de l'homme n'est pas que la suite d'actes volontaires de défrichement pour cultiver les terres, ou la conséquence inéluctable de l'utilisation du bois-énergie. Les activités humaines et la forêt sont en fait étroitement liées, et les hauts et les bas des activités économiques, les aléas qu'elles induisent se répercutent indirectement sur l'état des forêts, en s'ajoutant aux risques qui lui sont propres. Quels sont les risques économiques ? Sont-ils en augmentation ? Quels sont leurs impacts sur les forêts ? Comment le propriétaire forestier peut-il s'y adapter ?

## Décider en situation de risque ou d'incertitude

Les actions des hommes se traduisent ainsi par la mise en place de systèmes économiques plus ou moins instables, dont le devenir est difficile à anticiper, source d'aléas. Mais ces derniers peuvent aussi provenir de la difficulté d'obtenir des informations pertinentes, ou de la difficulté de traiter des informations surabondantes pour déceler les tendances d'évolution. Ces risques ont un impact sur l'état des forêts : en effet comment gérer une forêt sans anticipation sur l'évolution de l'état du monde, sur un horizon d'autant plus lointain que la croissance des arbres est lente ? Il n'est guère concevable d'attendre d'en savoir plus, de se laisser submerger par un doute permanent, ce qui conduirait au mieux à reporter sans cesse les décisions. Il est nécessaire de prendre acte de cette incertitude, et de décider dans ce contexte. C'est aussi dans ce cadre que l'on devra s'appuyer non pas tellement sur de trop rares bribes d'information, mais sur les valeurs qui ont le plus souvent guidé l'action en forêt (des valeurs telles que la bienveillance pour les générations futures, ou l'universalisme, c'est-à-dire la protection du bien-être de tous et de la nature).

Les **risques économiques** peuvent relever de différentes catégories : simples fluctuations autour de grandeurs moyennes, avec des tendances plus ou moins affirmées, elles-mêmes variables (par exemple les prix de telle catégorie de bois, ou de tel bien économique important pour la filière), impulsions

données au système ou variations brusques (par exemple une tempête et un effondrement des cours, ou un choc macroéconomique, cf.fig.1). On distinguera aussi 1/ les risques, pour lesquels on connaît les distributions de probabilité (par exemple les fluctuations des prix du bois, la possibilité d'une tempête), même si ces distributions peuvent elles-mêmes évoluer (par exemple à cause d'un changement climatique), 2/ des incertitudes, pour lesquelles on ne dispose pas de telles distributions. On pourra distinguer aussi les aléas sur lesquels on n'a aucune prise (un paramètre économique tel qu'un prix) des autres (la propagation d'incendies).



**Figure 1. Fluctuation des prix de résineux** - Noter la hausse des années 70 (choc pétrolier) et la baisse en 2000 (tempêtes Lothar et Martin) - Source : ONF

<sup>1</sup> Phrase faussement attribuée à Chateaubriand ; voir Le Bot, 2012, *Contribution à l'histoire d'un lieu commun, Socio-logos*, 7, 10 p.

Il existe encore d'autres classifications des aléas, donnant lieu à d'autres concepts : par exemple les problèmes dits non structurés pour lesquels on connaît peu ou mal les relations entre une action et son effet dans le futur. C'est assez souvent le cas en foresterie, puisque l'on ne peut connaître l'état du monde plusieurs décennies ou siècles à l'avance. D'autres notions sont aussi pertinentes : on mentionnera celle de temps opportun (le *kairos* d'Aristote ou de Platon), par exemple celui de l'éclaircie ou de la récolte, ou encore l'opportunité à saisir pour une vente de bois, car après il pourra être trop tard. Dans le domaine de la forêt, le sylviculteur doit prendre en compte tout cela à la fois. C'est plus l'esprit de finesse (de B. Pascal, voir les *Pensées*) que l'esprit de géométrie (ce qui est issu de raisonnements plus ou moins poussés) qui intervient ici.

### Les risques économiques sont-ils en augmentation ?

Les activités économiques sont de plus en plus interconnectées sur la planète, et connectées avec le monde politique (qui définit notamment la réglementation et les droits de propriété); cela permet d'absorber certains chocs (vente en masse de bois à l'étranger en cas de tempête). Mais à l'inverse, un changement de régime politique, l'ouverture d'un pays, un accord de l'Opep peuvent avoir un impact sur les prix des bois en France. Ces interconnexions rendent le monde à la fois plus compliqué à comprendre, et plus complexe, c'est-à-dire dont l'évolution est de moins en moins prévisible. Certains événements rares peuvent aussi fortement et durablement perturber l'ensemble des équilibres. Le risque économique peut se traduire aussi par une variation des taux d'intérêts sur les marchés, modifiant le coût d'opportunité des investissements réalisés en forêt (ce que l'on aurait gagné en plaçant l'argent ailleurs). Il s'agit de risques qui ne peuvent être évités, mais par rapport auxquels il est possible de réagir pour en minimiser l'impact, ce qui indirectement va changer l'état des forêts.

### Quels sont les principaux impacts des risques économiques sur les forêts ?

On distingue généralement trois types :

#### a) ceux qui affectent les différents paramètres de l'intérêt économique d'une forêt

Les incertitudes peuvent peser directement sur les paramètres dits économiques : par exemple le prix des bois, le coût des travaux, de l'énergie. Elles peuvent concerner la demande de bois brut en volume, en qualité. Ce peut être aussi l'évolution relative des prix des différentes essences, des différentes catégories, qui est incertaine. La forêt pourra peut-être un jour être directement financée pour la capture du carbone, la fourniture d'eau potable, de services écosystémiques.

Certaines variations peuvent être de court terme (sur quelques années) : par exemple si les prix du bois sont considérés comme hauts ou bas, cela va-t-il continuer ? A-t-on intérêt à récolter et vendre les arbres ? De moyen terme (sur plusieurs décennies) : l'élagage (cf. fig. 2) ou l'éclaircie sont-elles rentables ? Le coût sera-t-il compensé par une hausse des prix, même si les goûts changent ? (le bois sans nœud sera-t-il toujours plus valorisé que le bois avec nœud ?) Ou de long terme : Est-il rentable de planter certaines essences à la croissance lente ? Des produits de substitution au bois (pour l'énergie, la trituration ou le bois d'œuvre) permettront-ils toujours des prix rémunérateurs ? Le coût de la main d'œuvre permettra-t-il de récolter les arbres plantés aujourd'hui dans des parcelles difficilement accessibles ?



**Figure 2. Élagage dans une peupleraie pour obtenir une belle bille** - Source : CRPF Poitou-Charentes

**b) ceux qui affectent les autres compartiments du patrimoine**

Les risques économiques peuvent affecter les compartiments du patrimoine des propriétaires forestiers autres que la forêt elle-même, par exemple leurs placements financiers ou dans l'immobilier. Ils pourront chercher alors à compenser ces effets par une moindre, ou au contraire plus grande, prise de risque en forêt. Cela aura un impact direct sur le choix des essences, des traitements, des dates de coupe des arbres. Il en est de même en forêt publique, communale ou domaniale, pour laquelle l'activité économique générale conduira les gestionnaires à rechercher plus ou moins de financements à travers la récolte de bois, ou conduira à modifier les investissements en forêt.

**c) ceux qui affectent l'aversion au risque du propriétaire**

Au contraire de la section précédente, c'est ici la peur du risque elle-même qui est modifiée, parce que, par exemple, un contexte économique général plus incertain pourra inciter le propriétaire à rechercher plus de sécurité grâce à ses investissements. Mais comme précédemment, l'effet sur les forêts sera semblable, car le gestionnaire ou propriétaire sera plus ou moins enclin à prendre des risques en forêt, ce qui pourra se traduire par une modification de l'état des forêts.

**Vers la recherche d'une plus grande adaptabilité**

L'augmentation des risques et incertitudes plaide, pour ce qui concerne les risques, pour une plus grande diversification (des essences, des traitements...) et pour ce qui a trait aux incertitudes, pour la mise en œuvre de sylvicultures plus adaptables à l'évolution du monde. Il s'agit alors d'éviter de s'engager dans des trajectoires trop étroites (par exemple en termes de débouché des bois) ou compliquées à mettre en œuvre (sylvicultures nécessitant une grande technicité). Dans le monde futur, de plus en plus interdépendant, ces notions d'adaptation, mais aussi de robustesse, de flexibilité, de viabilité (pouvoir satisfaire à différentes contraintes à l'avenir), de résilience (retrouver certaines propriétés fondamentales après un choc) constitueront les concepts dans lesquels s'inscrira la sylviculture. Elles permettront aussi de résister aux risques et incertitudes d'autre origine que directement économique (voir autres fiches de ce Chapitre 5).



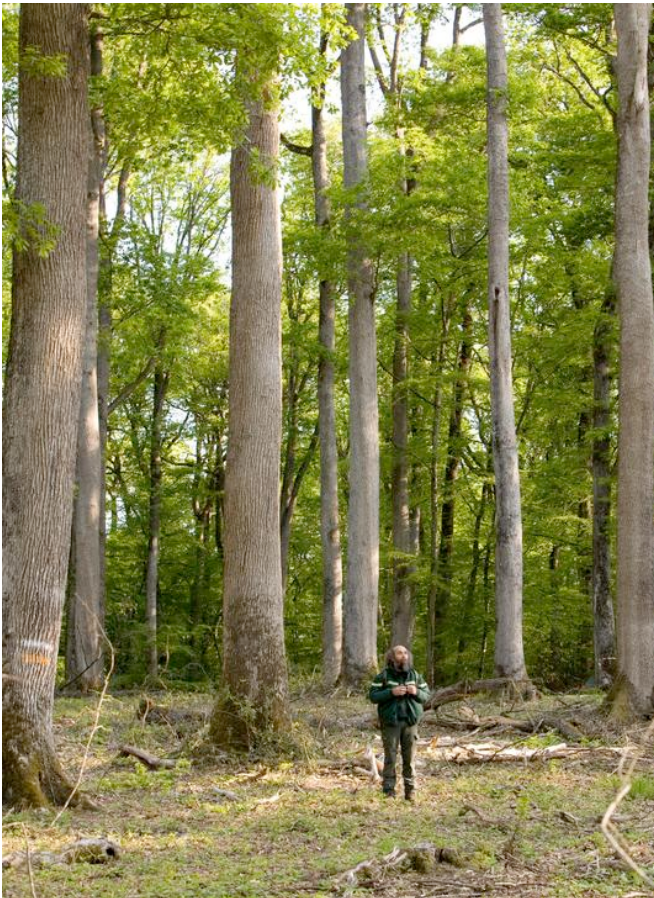
**Figure 3.** *Les variétés forestières améliorées de pin maritime (pour la croissance et la rectitude du fût) permettent de produire dans de bonnes conditions économiques des produits demandés par l'industrie.* Source : Forexpo

## Accepter l'incertitude du contexte économique

La forêt évolue dans un monde de risques qui lui sont propres : les tempêtes, sécheresses, incendies, les maladies et bio-agresseurs, les pollutions diverses. Mais c'est aussi à un tout autre ensemble d'aléas que la forêt est exposée, celui issu directement des entreprises des hommes. Nous avons vu que ces aléas impactent la forêt sous trois angles. L'intérêt même de la production forestière peut en être fortement affecté. Au final, c'est l'état des forêts, de chaque massif, parcelle ou arbre qui en dépend.

Inversement l'état de la forêt conduit à l'émergence ou l'amplification de risques dans le monde économique général (ne serait-ce que par les nombreux services écosystémiques que rendent les forêts ; voir Chapitre 4). En reconnaissant qu'il existe un cycle entre l'économie générale, ou les activités humaines en général, et la forêt, on réalise qu'il s'agit d'un système fermé, complexe, à l'évolution peu prévisible.

Et même si les arbres les plus anciens qui constituent nos forêts font naître en nous un sentiment de robustesse, de permanence, de certitude, nous ne devons pas oublier que ces arbres sont le fruit d'actions de l'homme dans des conditions économiques très différentes des nôtres (cf. fig. 4), et qu'il en sera probablement de même dans les temps futurs. Ces conditions économiques fluctuantes, cette incertitude qui perdure dans notre monde complexe, ne peuvent être dissimulées par des représentations qui simplifient abusivement la réalité. Ce serait avoir une vision simple, mais à courte vue. C'est au prix de cette prise de conscience, que dans l'incertitude, dans le doute, nous prendrons les meilleures décisions.



**Figure 4. Futaie de chêne en Forêt de Tronçais (Allier).** La «filière chêne» relancée par Colbert pour les bois de marine trouve un débouché aujourd'hui dans les bois de tonnellerie (merrains) de haute valeur - Source : ONF

### Ce qu'il faut retenir

- Les risques économiques ont un impact sur : i) les paramètres économiques de la sylviculture; ii) les autres compartiments du patrimoine des propriétaires forestiers ; iii) leur aversion au risque.
- Au total, c'est l'état des forêts, des parcelles, des arbres qui en dépend.
- Il faut apprendre à décider en situation de risque ou d'incertitude en recherchant robustesse, flexibilité, variabilité ou encore résilience des trajectoires retenues.